

# Les syndicats doivent prendre leur responsabilité

[Cliquez ici pour télécharger le communiqué Solidaires du 6 décembre 2018 suite à l'intersyndicale](#)

L'Union syndicale Solidaires n'a pas signé aujourd'hui le texte rendu public par toutes les autres organisations syndicales à la suite d'une réunion qui s'est tenue ce matin.

Pour Solidaires il n'est pas possible :

- de décider qu'il est urgent de ne rien faire
- de s'engager dans des négociations à leur sens ouvertes par le gouvernement
- de condamner uniquement « les formes de violence dans l'expression des revendications ».

Cette déclaration des syndicats d'aujourd'hui est hors sol.

La colère sociale exprimée depuis plusieurs semaines par les gilets jaunes et les maigres reculs consentis ne peuvent être transformés en « négociations » de circonstances voulues par le gouvernement. Cette colère n'est plus canalisable par de faux semblants.

Nous avons proposé aux autres syndicats de construire rapidement une journée de grève générale pour peser dans le rapport de force et arracher des augmentations de salaire et des droits sociaux. Notre proposition est restée lettre morte.

Une posture d'unité syndicale qui n'évoque pas les violences subies par les manifestant-es depuis plusieurs années, et encore plus gravement depuis les dernières semaines, est inconcevable pour Solidaires.

Nous portons et continuerons à porter dans le champ syndical la parole de ceux et celles qui considèrent que la

construction de convergence de luttes entre les lycéen-nes, retraité-es, étudiant-es, salarié-es précaires, chômeur-euses, et toutes celles et ceux qui se battent pour la justice sociale, la justice environnementale est à mener. Nous appelons dès le 8 décembre à réaliser la convergence entre alarmes climatiques et sociales en étant présent-es dans la rue. Nous appelons à amplifier les mobilisations dans les secteurs où elles sont en cours, notamment par la grève, nous sommes aux côtés de celles et ceux qui, partout aujourd'hui, exigent la justice sociale. Notre Union syndicale met à disposition son outil syndical partout où cela sera jugé utile.